



SAMEDI 20 MARS,

L'ÉTAT D'URGENCE, LES RESTRICTIONS, ÇA SUFFIT ! DÉFENDONS NOS LIBERTÉS !

Malgré les mobilisations des mois de **novembre, décembre 2020, et janvier 2021**, malgré les alertes répétées de la Défenseure des droits, de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), de cinq rapporteurs spéciaux des Nations Unies ou encore de la commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, la proposition de loi « Sécurité Globale », adoptée à l'Assemblée Nationale le **24 novembre** dernier, est examinée par le Sénat en séance plénière à compter du **16 mars**.

D'ores et déjà, **256 amendements** ont été déposés. Mais l'essentiel demeure : **la surveillance généralisée de la population, le renforcement de la répression, la remise en cause de libertés fondamentales**. Cette proposition de loi s'inscrit dans un continuum « sécuritaire » inacceptable et dangereux incluant le schéma national du maintien de l'ordre, les décrets de décembre 2020 sur le fichage, le projet de loi « confortant les principes de la République » voté par l'Assemblée Nationale le 16 février.

Depuis un an, la population est placée sous un régime d'exception dont elle ne voit pas la fin, et le gouvernement s'en saisit pour se doter d'un arsenal répressif et autoritaire qui remet en cause nos libertés fondamentales. Au nom de quoi ? L'urgence sanitaire ?

La proposition de loi « Sécurité globale », les décrets sur le fichage, le projet de loi « confortant les principes de la République » ne sont pas des mesures sanitaires mais politiques. Les véritables mesures d'urgence sanitaires, le gouvernement ne les prend pas ! Au contraire, alors qu'il invoque la saturation des hôpitaux pour justifier les mesures de restriction des libertés (*couvre-feu, confinement le week-end dans certains départements, fermeture prolongée des cafés, restaurants, lieux de culture et de loisirs...*), l'exécutif continue comme si de rien n'était à supprimer des centaines de lits, à fermer des services hospitaliers dans la logique de réduction des dépenses de santé qu'appliquent les réformes successives.

Pendant ce temps, des centaines de milliards d'euros sont versés aux entreprises sans que cela empêche les plans de licenciements, tandis que les contre-réformes se poursuivent à marche forcée. Ainsi, en pleine crise économique et sociale, la ministre du Travail, Elisabeth BORNE, ne trouve rien de plus urgent que de relancer sa réforme de l'assurance chômage durcissant les conditions d'accès aux indemnités.

Chaque jour qui passe montre de plus en plus clairement que le régime d'exception dans lequel nous maintient le gouvernement n'a rien de véritablement sanitaire, mais a beaucoup plus à voir avec un régime autoritaire. On veut nous retirer toute possibilité de résistance et de mobilisation contre les mesures de destruction des conquêtes sociales que le **mouvement des gilets jaunes en 2018-2019** et la grève contre la **réforme des retraites en 2019-2020** avaient mis en difficulté.

Chaque jour qui passe, la colère et le rejet grandissent dans la population, parmi les salariés, les jeunes, les retraités. Dans de nombreux secteurs (*santé, enseignement...*), les salariés se mobilisent pour leurs revendications. Les étudiants se mobilisent contre la fermeture des universités et la précarité insupportable dans laquelle ils sont plongés. Les intermittents du spectacle, les artistes, les salariés de la Culture occupent des théâtres. Ils n'en peuvent plus d'être confinés, ils veulent vivre ! Ils ont raison ! **Les organisations CGT, FO, et Solidaires de l'Aisne, avec la Libre Pensée et la Ligue des Droits de l'Homme 02 déclarent leur soutien total aux intermittents qui se mobilisent actuellement à Laon et Tergnier pour « la réouverture des lieux socio-culturels et sportifs », « le droit de vivre pleinement et de nous protéger en conscience ».**

Dans ces conditions, pour la CGT, FO, et Solidaires 02, avec la Libre Pensée et la Ligue des Droits de l'Homme 02, les revendications défendues lors des mobilisations de novembre, décembre 2020 et janvier 2021, demeurent entièrement à l'ordre du jour. Elles appellent les salariés, les privés d'emplois, les jeunes, les retraités, à se rassembler, dans le respect des précautions sanitaires, samedi 20 mars 2021, à 14H00, devant la Préfecture, à Laon, pour :

- **LA LEVÉE IMMÉDIATE DE L'ÉTAT D'URGENCE ET DES MESURES DE RESTRICTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ;**
- **L'ABANDON DE LA PROPOSITION DE LOI SUR LA « SÉCURITÉ GLOBALE » ET L'ABROGATION DES DÉCRETS SUR LE FICHAGE ;**
- **LE RÉTABLISSEMENT PLEIN ET ENTIER DES LIBERTÉS DE SE RÉUNIR, DE SE RASSEMBLER ET DE MANIFESTER.**

Samedi 20 mars, à 14H00

RASSEMBLEMENT DEVANT LA PRÉFECTURE À LAON !

SAMEDI 20 MARS,

L'ÉTAT D'URGENCE, LES RESTRICTIONS, ÇA SUFFIT ! DÉFENDONS NOS LIBERTÉS !



Loi « sécurité globale » : amendements ou pas, nous n'en voulons pas ! Soutien total aux intermittents qui se mobilisent à Laon et Tergnier pour la réouverture de lieux socio-culturels et sportifs ! La CGT, FO, la FSU et Solidaires 02, avec la Libre Pensée et la Ligue des Droits de l'Homme 02, appellent les salariés, les privés d'emplois, les jeunes, les retraités, à se rassembler, dans le respect des précautions sanitaires, **SAMEDI 20 MARS 2021, À 14H00, devant la Préfecture à Laon, pour :**

- **LA LEVÉE IMMÉDIATE DE L'ÉTAT D'URGENCE ET DES MESURES DE RESTRICTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ;**
- **L'ABANDON DE LA PROPOSITION DE LOI SUR LA « SÉCURITÉ GLOBALE » ET L'ABROGATION DES DÉCRETS SUR LE FICHAGE ;**
- **LE RÉTABLISSEMENT PLEIN ET ENTIER DES LIBERTÉS DE SE RÉUNIR, DE SE RASSEMBLER ET DE MANIFESTER.**

Samedi 20 mars, à 14H00

RASSEMBLEMENT DEVANT LA PRÉFECTURE À LAON !